

Sujet : [INTERNET] Projet de création de carrière à Cahaignes

De : alain riou <

Date : 14/07/2022 14:47

Pour : pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint un courrier à votre attention ainsi que sa pièce jointe.

Je vous en souhaite bonne réception.

Sincères salutations,

Alain Riou

— Pièces jointes : —

Pétition.pdf	4,9 Mo
20220714 Courrier CE.pdf	834 Ko

Alain Riou

Cahaignes
27420 Vexin sur Epte

Monsieur le Commissaire-Enquêteur de
l'enquête publique relative au projet de
création d'une carrière d'argile dans le
village de Cahaignes sur la Commune de
Vexin sur Epte

Cahaignes, le 14 juillet 2022

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je m'adresse à vous, au terme de cette enquête publique, en tant qu'habitant de Cahaignes et propriétaire d'une maison située à 150 mètres du lieu envisagé pour la carrière d'argile.

Tout vous a déjà été dit et écrit sur les bonnes raisons qui devraient motiver un rejet pur et simple de ce projet démesuré, incongru et extrêmement nuisant pour les habitants du village de Cahaignes :

- nuisances en tous genres et troubles à la sérénité du village et de ses habitants,
- risques sanitaires,
- dangerosité liée à la traversée intensive du village par des poids lourds,
- risques de mouvements de terrain et de dégradation du bâti existant,
- risques de détérioration de la voirie,
- singularité de la configuration géomorphologique du village et de ses alentours proches,
- dévalorisation certaine du patrimoine des habitants et de la Commune,
- absence d'intérêt économique ou social pour le Territoire,
- atteintes à l'environnement en termes de biodiversité et d'hydrogéologie,
- dégradation des espaces en proximité immédiate du cœur du Village, caractéristiques du paysage communal, dont la préservation est inscrite au projet d'aménagement et de développement durable du PLU en cours d'élaboration...

Dans sa présentation liminaire de la délibération qui était proposée par le Maire de Vexin sur Epte à son Conseil Municipal, l'Adjoint à l'urbanisme a parfaitement pointé le péché originel de ce projet : « *Trop près, trop grand, trop fort !* ».

Mais ce péché originel de démesure a aussi un corollaire : l'in vraisemblable suffisance du Maître d'ouvrage, Terreal et de son équipe-projet.

Comment en effet ne pas avoir perçu l'outrage qui était fait à la population de Cahaignes, en déposant un tel dossier de demande d'autorisation environnementale sans même prendre la peine de tenter d'en expliquer la pertinence ou l'absence d'impact ? Il aura fallu attendre la fin de la quatrième semaine d'enquête publique, initialement prévue sur quatre semaines (!), pour que Terreal cède enfin à vos demandes et à celles de l'exécutif de la Commune, et daigne présenter son projet et répondre aux questions du public.

Comment oser affirmer, dans ce même dossier, que Cahaignes a été retenu par rapport à un autre site des Yvelines parce que ce dernier faisant « *face à un secteur résidentiel, (le) projet aurait eu un impact très fort sur le paysage* » ? Les responsables du projet auraient-ils voulu dire que la ruralité de Cahaignes la prédestinait à devoir s'accommoder d'un paysage saccagé et de conditions de vie dégradées?

L'absence assumée de concertation (dès la page 39 du dossier), « *le projet n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable associant le public à l'élaboration du projet comme proposé à l'article L.121.16 du Code de l'Environnement* » et la tactique d'un passage en force face à un village surpris et sans défense étaient en fait au cœur de la stratégie de la société Terreal qui, loin de l'image rassurante qu'elle tente de se donner autour des notions d'intérêt public, de « *savoir-faire français* » et de fabricant de « *matériaux le plus durable et écologique* », est en fait une multinationale détenue par un groupement de fonds d'investissement et banques anglo-saxons et donc plus que rompue à la loi du profit rapide, égoïste et brutal.

De longs développements inutiles, des affirmations sans preuves et le plus souvent sans études à l'appui - ainsi le chapitre III 18, édifiant, sur les vibrations :

III.18. IMPACT DE L'EXPLOITATION SUR LES TERRAINS VOISINS. VIBRATIONS

Les vibrations émises, transmises par l'air et par le sol, peuvent provoquer des désordres dans les bâtiments proches de l'exploitation.

L'argile transmet peu les vibrations du sol, sa vitesse sismique étant extrêmement lente.

Il n'est pas fait usage d'explosifs.

Notons que la première habitation se situe à environ 55 m du périmètre sollicité donc 75 m de l'entrée en terre du fait de la présence d'une bande inexploitée réglementaire de 10 m.

L'exploitation sera sans incidence sur le bâti, proche ou éloigné.

- , des perles en tous genres (« *les conducteurs respecteront le Code de la route* » de la page 357), le dossier présenté ne rassure pas et n'est globalement pas au niveau des enjeux du projet, mais cela ne semble guère troubler la sérénité de l'équipe dirigeante de Terreal, qui n'a pas jugé utile de déplacer l'un de ses représentants à la seule réunion organisée avec la population, laissant quelques cadres intermédiaires désarmés tenter sans succès de répondre aux interrogations précises des habitants.

Au terme de ces six semaines d'enquête publique, on ne peut s'empêcher d'avoir la désagréable impression que cette dernière n'aurait en fait été qu'un passage obligé,

l'essentiel pour Terreal étant ailleurs, dans l'inscription du projet dans un intérêt public plus ou moins galvaudé et dans un chantage suggéré au maintien de l'emploi de quelques dizaines d'employés de l'usine des Mureaux...

Sur ces deux points qui s'avèrent cruciaux, Terreal ne démontre rien et se contente d'affirmer 1) que le site de Cahaignes permettra à l'usine des Mureaux, qui emploie 55 personnes, de poursuivre son activité, 2) qu'il est nécessaire de remplacer l'argile du site de Chapet par une argile ayant les mêmes propriétés, sous peine de devoir faire face à « *des modifications coûteuses* ». Aucune donnée économique précise, aucune étude, aucun compte d'exploitation, aucun business plan ne vient à l'appui de ces affirmations. Comme si ce projet ne représentait finalement aucun intérêt stratégique pour Terreal...

En face de ces affirmations vagues, la certitude que l'installation de cette carrière à Cahaignes provoquerait la chute dramatique de la qualité de vie des 300 habitants d'un village, la perte de valeur cumulée de leurs patrimoines, la perte d'intégrité d'un village qui serait défigurée... est-ce là un prix normal à payer ?

En tout état de cause, il ne serait pas raisonnable que Cahaignes et la commune nouvelle de Vexin sur Epte fasse les frais d'une prospection de nouvelles terres argileuses, dont on s'aperçoit clairement, à la lecture du dossier, qu'elle a été simplement bâclée par quelques cadres intermédiaires de Terreal, probablement débordés, qui n'ont pas cherché d'argile plus loin, tout contents qu'ils étaient d'avoir « sécurisé le foncier » avec le propriétaire terrien du village (voir à cet égard l'échange entre l'Autorité environnementale et Terreal sur le sujet des alternatives au projet qui montre la très faible qualité et profondeur de la prospection réalisée).

J'entends dire qu'un projet plus réduit, en termes de superficie et de durée, éloigné à plusieurs centaines de mètres du village, pourrait se substituer au projet du dossier. Encore faudrait-il que soit résolu le transport des matériaux, à savoir qu'un autre chemin puisse être envisagé et que les études, que nous avons réclamées dans un précédent courrier, études indépendantes et commandées de façon collégiale, soient faites....

A ce sujet, je voudrais vous rappeler que le collectif qui s'est spontanément mis en place pour lutter contre ce projet néfaste pour le village, a été à l'initiative d'une discussion avec l'équipe de Terreal pour tenter, après la réunion publique du 23 juin, de stabiliser les données, jusque-là très confuses, du dossier. Ce même collectif pourrait avantageusement être consulté, par les services du Préfet, à l'issue des conclusions de l'enquête publique.

Je voudrais enfin, pour conclure, vous livrer la réflexion de Taig Khris, le nouveau propriétaire du Château de Cahaignes (à ce propos est-on bien sûr que le projet n'est pas dans le rayon des 500 mètres de protection ?) qui est engagé dans un projet ambitieux de mise en valeur du site, propre à développer l'attractivité du Territoire, qui s'étonnait la semaine dernière encore qu'on puisse avoir l'idée, *en même temps*, d'autoriser, à quelques centaines de mètres, un projet à l'évidence dégradant pour le même Territoire.

J'espère, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, que vous entendrez la population de Cahaignes qui a signé en masse la pétition que j'ai l'honneur, au nom de notre Collectif d'opposants, de vous remettre, et que vous rendrez un avis défavorable sur ce projet.

Dans cette attente, et en vous remerciant sincèrement pour la qualité de votre attention tout au long de ce processus qui s'achève, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, à l'assurance de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes that form a stylized name.

Alain Riou

PJ : Pétition

Village de CAHAIGNES (27420)

Commune de Vexin sur Epte

Collectif des opposants à la création d'une carrière à ciel ouvert

C'est avec la plus grande surprise que les habitants de Cahaignes ont appris, par l'ouverture d'une enquête publique diligentée par le Préfet de l'Eure, sans aucune concertation préalable, qu'un projet d'implantation et d'exploitation sur 30 ans d'une carrière d'argile à ciel ouvert, au cœur même de leur village, était porté par la société Terreal.

Ce projet est un désastre pour ce petit village du Vexin normand et ses habitants.

- Imaginez une carrière occupant 23 hectares de terre agricole, sur une hauteur de fouille de 29 mètres. Un trou gigantesque au bout de votre jardin, à 50 mètres des habitations et 150 mètres du cœur historique de notre village. A l'heure où la commune de Vexin sur Epte cherche, à travers la construction de son PLU, à valoriser la qualité de vie en milieu rural, ce projet est un non sens sociétal.

- Imaginez les nuisances que devront supporter les riverains. Le bruit et la poussière, et les risques sanitaires associés, dus aux engins de chantier et aux excavatrices, dès 7 heures du matin jusqu'à 18 ou 19 heures le soir. Le passage des camions, d'énormes 30 tonnes, qui, à longueur d'année et jusqu'à toutes les 11 minutes en certaines périodes, traverseront le village sur une petite route de campagne qu'il faudra redimensionner. Les vibrations qui pourront dégrader l'habitat, et les risques d'accident alors que le parcours longera deux aires de sport et de jeux d'enfants...

- Imaginez enfin la détresse des familles, dont l'habitation est souvent le seul patrimoine, durement acquis, qui verront la valeur de celle-ci inexorablement se dévaloriser.

Ce projet est un désastre sociétal, mais c'est aussi un désastre écologique. Atteinte insupportable aux paysages et menace pour le cheminement des circuits d'eau naturels, pour la biodiversité avec la perturbation de deux *zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique* et la destruction de 1142 m2 de zones humides et de 4700 m2 de bois.

Parce que la redynamisation industrielle de notre pays ne doit pas se faire au prix de l'intégrité physique et psychique de ses habitants, parce qu'il y a d'autres gisements d'argile à explorer loin de nos habitations, nous demandons aux pouvoirs publics et au Préfet de l'Eure de rejeter le projet Terreal !

Et parce que leur Initiative ne présente aucun intérêt économique ou social pour l'Eure et la Normandie, nous demandons à tous les élus eurois et normands de nous soutenir dans nos démarches et ainsi de rejoindre les communes d'Authevernes, des Thilliers en Vexin, de Saint Clair sur Epte et le Maire de Vexin sur Epte, Thomas Durand, qui sont déjà à nos côtés !

Signez la pétition !

Le Collectif,

Cahaignes, le 17 juin 2022














La pétition développée à la page précédente est actuellement en ligne sur le site Change.org accessible via le lien <https://chnng.it/JxFZBw5fgV>
[https://www.change.org/non-a-la-carriere dArgile a Cahaignes](https://www.change.org/non-a-la-carriere-dArgile-a-Cahaignes)

Ce matin, 14 juillet 2022, le site recensait 661 signatures.

Les 13 feuilles de signatures qui suivent sont celles des seuls habitants de Cahaignes.

F

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
BESNARD	Sylvain				
CRESPO	Laetitia				
Phuokhanh	capill				
COATOU	Alexis				
LASMARITRES	Florian				
Banic	Aurélia				
FOURRIER	Marie Léonile				
KARIA	ERIE				
GOIAULT	Séverine				
Guilou	Caroline				
Roty	Yannick				
GIUMMO	Patrick				
COCCION.	GÉRARD				
Roty	Genevieve				
De Aguda	Ross				
OURY	Estelle				
COEZ	Saïrith				
COEZ	Noëlle				
COUVAT	Lucile				
GRACIA	Mathieu				

282

8.28

F 2

51

73

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
PICPES	MICHAEL				
DE ALMEIDA	BERNARD				
LAVARDAS MAÏA	CHRISTIANE				
NAZARIAN	FOLLY				
CRANAÏE	CINDY				
LEFFAURE	BOLLAND				
PODOUX	YVES				
RIB	SABINE				
TINTOU	Jean - Luc				
TRITSHEE	SILVIA				
FOURNIER	DANIELLE				
BARNIX	NICOLAS				
ROULAIN	DEWIS				
CHOP	VISNA				
LE GAC	YVES				
LE GAC	MARTINE				
KOLOBANI ZAK	DAVID				
KODORNI C ZAK	Cathy				
KOLOBANI C ZAK	Ophélie				
KANSIEN	Stasime				

F

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
Beauché	Nicolas				
GUYOTARD	SYLVAIN				
HARD	Bertrand				
HARD	Catherine				
AMEDRO	Frédéric				
AMEDRO	Karine				
ADARE	Alain				
Varin	Christel				
Varin	Judy				
Bourdaudun	Dominic				
LABBE	Nicole / Sylvie				
RENAULT	Françoise				
HIPPE	Francis				
Moreau	Cécile				
Lebrun	Philippe				
Bucher	A Pauline				
Taylor	Susan				
Gaillien	Michèle				
LACROIX	Lydia				

8
57

*
11

92

19

296

R

16 2 0 1 33

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
LÉPINE	REGIS				
Verdes	Pauline				
AHUC	Stephane				
Wamberke	Amatis				
NUPUY	Jeremy				
BEAUCARD	Brigitte				
BERTRAND	Delphine				
MARTIC	Angélique				
LERIGOLEUR	Thomas				
LERIGOLEUR	Mathis				
LERIGOLEUR	Sesone				
LERIGOLEUR	Lucas				
LEFEVRE	Irène				
LEFEVRE	Félicien				
LEJEUNE	Sandrine				
CANU	Bruno				
CANU	LAURA				
CANU	Benoit				

V

FS

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
BARBAIN	SOPHIE				
BORGAIN	FÉLIX				
QUENNEHEN	CHRISTOPHE				
PAIP	CLAUDE				
DELMICHELLE	DOMY				
DESIGNOL	ÉLODIE				
RIOU	ALAIN				
CHARRIER	FELSON				
MAURIN	FABRIENNE				
MAURIN	ANTOINETTE				
LEFÈRE	ALEXANDRE				
ZAGAZAN	DUNOUILLE				

2 1 28 12 22

u

F-2

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
TAGNON	Emmanuel				
HAUTEMER	Bruno				
HARTENGER	Isabelle				
FRANKAUX	Sebastien				
MEVEL	ROMAN				
MEVEL	Philippe				
ZIFFAULT	Jocelyn				
RICHULT	Roseline				
STRAICEL	François				
CAILLAUD	ERIC				
LEGALL	J. Pierre				
LEGALL	Chantal				
Maurice	Isabelle				
CHIFFE	CHRISTINE				
CHIFFE	CHRISTEL				
FABRIANO	Audrey				
FABRIANO	Mihael				
MAURICE	Suzanne				
CHARMIER	olivier				
MURAKU	JACKY				

FC

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
ANFAY	DIDIER				
ANERY	FRANÇOISE				
LE-CAR	ALAIN				
LE-CAR	Marisette				
HERBET	Vivien				
HERBET	JOLIE				
BOURDIN	NICOLA				
BERNARD	Carole Carmen				
BOYRAVE	Joséphine				
Rodière	Aniba				
BRETON	Bénédicte				
BERNARD	MICHELLE				
ALLAIRE	Charles				

1-82
 0-85-
 07-
 08
 83,
 -

1-12

F09

60
7








2607

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
Albore	Grégoire				
HARZIC	Nolane				
HARZIC	Yan				
Personne	Klaim				
PARLEQUE	JEAN MARC				
CAUTRET	Fabry				
Caroline	Charles				
Quint	Caroline				
Levalle	Thierry				
LE RATE	MICHELE				
Lerate	LUC				
TEYON	J.F				
BRUNET	Cécile				
LEBRETON	Lucile				





Donner

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
CURY	CHRISTIAN				
DAMIENS	VALERIE				
ESTHER	Patricia				
Guirec	Patricia				
TEANLE	Julien				
ROBE	Ludovic				
COPPOLA	Stephane				

13

PETITION CONTRE LE PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE D'ARGILE A CIEL OUVERT A CAHAIGNES

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Mail	Téléphone
Bollot	Sandrine				
Rolle	BIC				
BALL	Guillaume				
LAFFAIRE	Patrick				

10